

Nouméa, le 11 mai 2017

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux et des
Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 35

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
melissa.champeil@
province-sud.nc

Affaire suivie par :
Mélissa Champeil

COMPTE RENDU DE VISITE INSPECTION D'INSTALLATIONS CLASSEES

Installation	Installation de récupération de déchets de métaux
Exploitant	EMC
Commune	Nouméa
Quartier	Zone industrielle de Ducos
Date de la précédente inspection	02/03/2017
Date de l'inspection	04/05/2017
Nom(s) inspecteur(s)	Mélissa Champeil
Accompagnant(s)	Hiro MATTALIANO (EMC) Marine BOULEAU (EMC)

1. OBJET DE L'INSPECTION

Constater l'avancée des travaux de confinement du site selon le planning et les modalités annoncés par l'exploitant depuis la précédente visite d'inspection.

2. SITUATION ADMINISTRATIVE

L'installation a fait l'objet des arrêtés suivants :

12/07/00	Arrêté d'autorisation d'exploiter n° 1003-2000/PS
29/10/09	Arrêté n° 11299-2009/ARR/DIMENC/SI modifiant l'arrêté n° 1003-2000/PS
5/01/12	Arrêté de mesures d'urgence n° 3803-2001/ARR/DIMENC Arrêté de mise en demeure n° 3811-2011/ARR/DIMENC
21/09/16	Arrêté de mise en demeure n° 2472-2016/ARR/DENV

Compte tenu de l'évolution du projet initial de travaux de gestion des pollutions du site et de l'organisation de l'activité, **une nouvelle mise à jour du dossier de demande d'autorisation d'exploiter devra être effectuée** par l'exploitant. Un dépôt de dossier sera réalisé avant la fin de l'année 2017.

La situation administrative de l'ouvrage est donc en cours de régularisation vis-à-vis du code de l'environnement de la province Sud.

3. SITUATION TECHNIQUE

Les photographies dont il est fait référence sont situées en annexe 1.

NATURE DU CONTROLE	OBSERVATIONS DE L'INSPECTION (IIC) / INFORMATIONS DE L'EXPLOITANT (EXP) DEMANDES DE L'INSPECTION
Collecte et traitement des effluents liquides	IIC : – une nouvelle portion (tranche 2) du caniveau situé à la périphérie Nord-Est de l'installation a été réalisée. Il reste à réaliser le muret permettant la retenue des eaux d'extinction d'incendie sur cette portion de caniveau (photo 1) ; – des dalles en béton ainsi que des grilles ont été positionnées au-dessus d'une partie du caniveau (photos 2 et 3) ; – des grilles de rétention ont été mises en place au niveau de l'ouvrage de collecte (regard) situé en amont du DSH afin de limiter l'entrée de macro déchets dans ce dernier. De plus, la vanne de sectionnement en amont du DSH a été mise en place (photo 4).
Prévention et gestion des pollutions	IIC : le plan de phasage actualisé a été transmis par courriel à la suite du contrôle réalisé (annexe 2). IIC : depuis la dernière inspection, les zones suivantes ont fait l'objet d'une couverture : – 1348,6 m² au Nord-Est du site réalisés en 2 coulages le 8 et le 19/04/17 (photo 5) ; – 400,18 m² au Sud-Est du site le 20/03/17 ; – 298,40 m² à proximité du pont bascule, au niveau de l'entrée Ouest du dock le 25/04/17 (photo 6) ; Soit un total de 2047,18 m² supplémentaires couverts, ce qui porte à 5013 m² la surface totale couverte. Sont exclus les surfaces déjà revêtues avant le début des travaux telles que la zone de circulation (raquette). IIC : les zones de circulation et de parking ont par ailleurs fait l'objet d'une nouvelle couverture goudronnée. Des résidus de scories sont observés liés à la méthode de revêtement employée selon les informations communiquées par l'exploitant (photo 7). IIC : les travaux de couverture du site sont ainsi finalisés à la date du contrôle bien que l'ensemble des surfaces ne soit pas encore totalement exploitable compte tenu du temps de séchage requis. Transmettre un plan de recollement du site faisant notamment apparaître l'ensemble des réseaux de collecte. <u>3 mois</u> IIC : la rétention sur laquelle est positionné un gros transformateur a été vidangée. IIC : – la zone de distribution du gasoil présente des écoulements, la rétention de la bouche de dépotage ne paraissant pas suffisamment large pour recueillir l'ensemble des égouttures (photo 8) ; – des écoulements provenant de la plateforme de dépollution des

NATURE DU CONTROLE	OBSERVATIONS DE L'INSPECTION (IIC) / INFORMATIONS DE L'EXPLOITANT (EXP) DEMANDES DE L'INSPECTION
	VHU sont visibles sur le sol goudronné (photo 9) ; – la rétention de la plateforme de dépollution des VHU présente un niveau de remplissage élevé ; – des écoulements d'hydrocarbures sont observés au niveau d'un tas de déchets issus notamment du traitement des VHU (photo 10). Vidanger la rétention de la plateforme de dépollution des VHU. Immédiat Bien que l'ensemble du site soit désormais couvert et raccordé au DSH, éviter le déversement de produits polluants sur le sol. Immédiat EXP : le DSH a fait l'objet d'un écrémage par un vidangeur suite à l'activation de l'alarme de niveau de remplissage il y a environ 2 semaines. 2 m³ d'huile usagée ont été vidangés. La rédaction d'une procédure de nettoyage du caniveau et des grilles de retenue des déchets est prévue. IIC : le système de détection du niveau de remplissage du DSH est en place (alarme sonore uniquement) (photo 11). Lors du contrôle, le boîtier de contrôle indique la nécessité de vidanger le DSH alors que cette action a été réalisée 2 semaines auparavant. L'alarme sonore a été acquittée par l'exploitant. L'exploitant indique que le système dysfonctionne et qu'une intervention du prestataire est nécessaire. A l'ouverture du DSH, il semble que la sonde de niveau ne soit pas positionnée correctement ce qui pourrait expliquer le déclenchement de l'alarme. Rendre opérationnel le système de détection du niveau de remplissage du DSH. Immédiat Définir un délai d'intervention suite au déclenchement de l'alarme de détection du niveau de remplissage du DSH. 1 mois EXP : – la zone de rétention de la presse a été « reprise » à sa périphérie afin de s'assurer d'une bonne étanchéité de celle-ci ; un nettoyage de la rétention a par ailleurs été réalisé ; – les travaux de confinement horizontal ont été finalisés le 25/04/17 avec un décalage d'environ 1 mois sur le dernier planning prévisionnel de travaux. IIC : – des blocs en béton ont été mis en place en partie sur la périphérie Sud de la presse afin d'éviter que des déchets heurtent celle-ci. De même, des conteneurs et des protections métalliques protègent la presse et sa rétention ; – le rendu de l'étude mandatée auprès d'un bureau d'études, afin de définir notamment la profondeur du confinement vertical des pollutions, a été transmis à l'inspection des installations classées le 13/04/17. Ce document n'a pas encore été instruit.
Gestion des déchets	IIC : l'ensemble des zones revêtues, à l'exception des zones coulées le 19/04/17 et 25/04/17, sont exploitées.

NATURE DU CONTROLE	OBSERVATIONS DE L'INSPECTION (IIC) / INFORMATIONS DE L'EXPLOITANT (EXP) DEMANDES DE L'INSPECTION
	EXP : – la presse a été remise en service il y a près de 3 semaines ; – les gros apports de GEM et de GEM froids ont repris ainsi que les opérations VHU avec la fourrière et la province Nord ; – un rythme normal de production est en place ; – l'activité de traitement des DEEE a été arrêtée à l'exception des GEM ; – le tri et le traitement des déchets se font en continu et la durée de ces activités n'excède pas une semaine.
Infrastructures et installations	EXP : – les intrusions sur le site ont diminué. La présence continue d'un vigile en dehors des heures d'exploitation est maintenue ; – le projet d'amélioration de la sécurisation du site se poursuit, notamment en matière de contrôle des accès et de détection des intrusions (détection périmétrique), cette dernière devant être fonctionnelle sous 10 jours ; – une nouvelle organisation du site va être mise en place sous peu. Une réflexion en ce sens a d'ailleurs été menée ; – la plateforme de dépollution des VHU sera déplacée à proximité du DSH ; – un marquage au sol permettant de délimiter les zones de travail, d'entreposage des déchets, de circulation des véhicules et des piétons va être réalisé ; – la zone du DSH devrait être végétalisée (photo 2) ; IIC : la cuve de gasoil et son aire de distribution ont été déplacées au Nord-Ouest du site, entre l'atelier et la zone d'égouttage des transformateurs (photo 8). Compte tenu notamment du déplacement de la cuve de gasoil, réviser l'étude de dangers en conséquence lors de la mise à jour du dossier de demande d'autorisation d'exploiter. <u>Avant fin 2017</u> IIC : une zone de détente a été aménagée au Sud-Est du site pour le personnel intervenant sur le chantier, à proximité de l'ancien logement du gardien. Il semble que du feu (barbecue) ait été réalisé à cet endroit (photo 12). Interdire toutes sources de feu sur l'installation ou à sa proximité directe. <u>Immédiat</u>

DSH : débourbeur-séparateur d'hydrocarbures ; VHU : véhicule hors d'usage ; GEM : gros électroménager ;
DEEE : déchets d'équipements électriques et électroniques

4. CONCLUSION DE L'INSPECTION

L'inspection des installations classées constate que l'exploitant a finalisé les travaux de confinement horizontal du site qu'il s'était engagé à réaliser. Il reste toutefois à terminer quelques travaux permettant la retenue des eaux d'extinction d'incendie.

Ainsi, l'exploitant transmettra une mise à jour de son dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la fin de l'année 2017 afin que son arrêté d'autorisation soit révisé en conséquence.

En accord avec l'exploitant, des réunions périodiques sont mises en place afin de traiter des dossiers relatifs à cette installation et à ceux du site de la société ETV. La première réunion se déroulera au mois d'octobre 2017 sur invitation de l'inspection des installations classées.

L'inspecteur des installations classées



Mélissa Champeil

ANNEXE 1 : PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : portion supplémentaire de caniveau construite à la périphérie Nord-Est et muret de retenue des eaux d'extinction d'incendie à finaliser



Muret

Photo 2 : grilles positionnées au niveau du caniveau et emplacement du DSH



Photo 3 : dalles en béton et grilles au niveau du caniveau



Photo 4 : grilles de rétention en amont du DSH et vanne de sectionnement



Vanne de
sectionnement

Photo 5 : zone couverte au Nord-Est du site (vue en direction du Nord-Est)



Photo 6 : zone couverte à proximité du pont bascule et de l'entrée Ouest du dock (vue en direction du Nord-Ouest)



Photo 7 : zone de circulation des véhicules goudronnée



Photo 8 : cuve de gasoil et aire de distribution



Photo 9 : plateforme de dépollution des VHU



Photo 10 : écoulement au niveau d'un tas de déchets issus des VHU



Photo 11 : système de détection du niveau de remplissage du DSH



Photo 12 : zone de détente des ouvriers du chantier et traces de foyer d'un feu



